



Limite de candidature	25-11-2026
Mise à jour	26-10-2026
Référence	1718
Service	EDUCATION
Localisation	Lyon 7ème
Contrat	Emploi permanent
Disponibilité	Dès que possible
Statut	-
Fonction	Agent-e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
Date de fin	25-11-2026
Filière	Médico-sociale
Catégorie	C
Cadre d'emploi	C - Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
Grade	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe

Contexte et définition du poste

La Direction de l'Éducation assure au quotidien l'accueil des petits Lyonnais au sein de ses écoles publiques ! En 2026 - 2027, les 207 écoles maternelles ou élémentaires recensent plus de 32 000 enfants.

Vous occupez un poste d'ATSEM volant sur plusieurs écoles de la ville de Lyon dans le 7ème arrondissement, vous assistez l'enseignant et entretenez les locaux afin de permettre un accueil de qualité de l'enfant.

- Sous la responsabilité hiérarchique d'un Responsable de proximité, vos missions, en suppléance, sont les suivantes :
- Vous accompagnez l'enfant dans ses apprentissages éducatifs et scolaires quotidiens, vous assurez sa sécurité et êtes en capacité d'évaluer son état de santé.
- Vous aidez à la préparation des supports pédagogiques en fonction des consignes de l'enseignant et animez des activités.
- Vous entretenez les locaux et le matériel destiné à l'enfant.
- Vous gérez le matériel et le stock de produits d'entretien.
- Vous accompagnez et encadrez des groupes d'enfants durant les activités et dans l'apprentissage lié à la nutrition.

Profil recherché

Vous êtes titulaire du CAP AEPE ou avez 3 enfants, vous avez une expérience de trois ans auprès des enfants de 3 à 6 ans.

- Vous maîtrisez et appliquez les consignes de sécurité
- Vous assurez le bien-être de l'enfant
- Vous connaissez les techniques d'entretien des locaux

À noter que l'obtention du concours d'ATSEM est obligatoire pour une affectation statutaire sur poste vacant.

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires

Vos conditions de travail :

- Temps de travail annualisé
- Horaires : 39 h par semaine du lundi au vendredi
- 1 mercredi matin par mois travaillé
- 25 jours de congés annuels (pendant les vacances scolaires)

Rémunération : à partir de 1 950 € brut/mois, en fonction de l'expérience + primes

Vos avantages :

- Participation transports en commun ou Vélo'v à hauteur de 75%
- Carte tickets restaurant : possibilité jusqu'à 153€ par mois dont 60% pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300€ par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Participation à une complémentaire santé et prévoyance
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent
- Comité des œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages...des avantages pour toute la famille !